



# Quoi de neuf !

décembre 2021

---

## NOUVELLES MUNICIPALES

---

Bonjour à tous,

Cette section est maintenant consacrée à l'annonce des nouvelles municipales, des réalisations en cours et du compte rendu sur certains projets auxquels les membres du Conseil s'impliquent.

### **Réfection du sentier de la nature terminée**

La réfection du sentier de la nature est maintenant entièrement complétée et le sentier est désormais ouvert aux marcheurs. Le travail s'est réalisé plus rapidement que l'échéancier initial et c'est en partie grâce à l'implication d'exceptionnels bénévoles. Nous remercions chaleureusement les personnes suivantes : Messieurs, Normand Boulé, Sylvain Leblanc, Maurice Monette, Marc Archambeault, Denis Archambeault, Robert Cloutier, Jean-Marc Rhéaume, Jacques Landry, Pierre Lahaie, Jean Marc Houle, Michel Thibault et Yvon Ménard.

### **Changement à la direction générale**

Notre milieu est en constante évolution et c'est avec enthousiasme que nous souhaitons faire part de la nomination de M. Lukas Bouthillier, qui a été récemment promu au poste de directeur général. Entouré d'une équipe municipale dynamique, M. Bouthillier pourra s'appuyer sur des gens d'expérience afin de réaliser concrètement la vision et les projets du conseil municipal.

### **Présence d'un photographe dans la municipalité**

Nous vous avisons qu'un photographe professionnel a été mandaté par la Municipalité pour photographier toutes les résidences sur le territoire. Cette démarche est pour mieux identifier les bâtiments résidentiels qui sont déjà répertoriés dans une base de données numérique et d'augmenter le service à la population lors de vos prochaines requêtes (demande de permis, taxation, etc.). Donc, ne soyez pas étonnés de le voir parmi nous dans les prochains jours.

### **La Guignolée, l'importance de donner généreusement**

La Guignolée à Venise-en-Québec s'est déroulée le 4 décembre dernier. Les responsables impliqués et les équipes de bénévoles sont ceux qui contribuent activement à la campagne en offrant gracieusement temps, ressources humaines et matérielles. Nous en profitons pour les remercier infiniment pour leur implication. Ces bénévoles sont un exemple d'engagement dans la communauté. Merci également à tous les citoyens pour votre habituelle générosité, toutes les denrées et les sommes amassées seront versées au Centre d'entraide régional d'Henryville et serviront à offrir des paniers de Noël aux familles dans le besoin.

### **Distribution des cadeaux de Noël aux enfants**

Cette année, les cadeaux distribués à l'occasion du dépouillement de l'arbre de Noël seront livrés aux portes par les pompiers et les bénévoles pour cette journée. La livraison des cadeaux se fera le samedi 11 décembre en avant-midi. Il est significatif de mentionner qu'en 2020, nous avons distribué 117 cadeaux et que cette année, nous avons reçu 160 inscriptions d'enfants âgés de quelques mois à 12 ans. Ceci démontre que notre milieu est en pleine croissance et nous souhaitons Joyeux Noël aux jeunes familles.

---

## NOS MEILLEURS VŒUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES !

---

Alors que l'année 2021 tire lentement sa révérence, nous vous offrons, au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux du temps des Fêtes !

Nous tenons à remercier tous les résidents de Venise-en-Québec qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à faire rayonner notre communauté. Que le temps des Fêtes soit doux pour chacune et chacun de vous et que la nouvelle année soit porteuse d'espoir, de renouveau, et surtout, de santé !

Nous saluons le travail de l'ensemble des employés municipaux qui font de votre municipalité un milieu de vie agréable et de qualité. À tous, nous vous souhaitons un joyeux Noël et une excellente année 2022 !

---

## FERMETURE DES ÉDIFICES MUNICIPAUX POUR LE CONGÉ DES FÊTES

---

À l'occasion du congé des Fêtes, l'hôtel de ville et les autres édifices municipaux seront fermés du 21 décembre à partir de 11 h 30 jusqu'au lundi 3 janvier 2022. Pour la bibliothèque, le service de prêts sera suspendu à partir du 24 décembre jusqu'au 3 janvier inclusivement. L'horaire habituel reprendra le mardi 4 janvier de 10 h à midi.

---

## CALENDRIER DES SÉANCES POUR 2022

---

Les dates de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 sont les suivantes :

- Les lundis 10 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 1<sup>er</sup> août, 7 novembre et 5 décembre ;
  - Les mardis 6 septembre et 4 octobre.
- 

## OFFRE D'EMPLOI - DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

---

La Municipalité de Venise-en-Québec est à la recherche d'un directeur des services techniques qui jouera également un rôle de responsable de l'aménagement du territoire.

Sous l'autorité de la direction générale, du conseil municipal, du maire et la collaboration du coordonnateur travaux publics, la personne en poste assurera une gestion efficace et efficiente des activités relatives aux services techniques et de l'aménagement du territoire de la municipalité. Le candidat se doit de réfléchir l'aménagement du territoire ainsi que ces enjeux urbanistiques.

Pour consulter l'offre d'emploi, suivez ce lien : <https://veniseenquebec.ca/emplois>

---

## NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES COUCHES LAVABLES

---

Depuis novembre 2021, un programme de financement pour l'achat de couches lavables a été instauré dans le cadre de la Politique familiale municipale s'adressant aux résidents de Venise-en-Québec. La Municipalité de Venise-en-Québec subventionne 150 \$ à l'achat d'un minimum de 400 \$ de couches lavables.

Les gens intéressés à en bénéficier doivent se présenter à l'hôtel de ville avec les documents suivants :

- La facture originale du commerçant datant d'au plus un (1) an ;
- L'acte de naissance ou la carte d'hôpital de l'enfant ;

- Le compte de taxes ou bail en guise de preuve de résidence ;
- Une copie du formulaire doit aussi être complétée.
- Le formulaire est disponible sur le site web municipal sous l'onglet Services / Services aux citoyens / Programmes d'aide financière

Vous pouvez également numériser les documents et les transmettre à l'adresse courriel suivante : [information@venise-en-quebec.ca](mailto:information@venise-en-quebec.ca)

## INTERNET HAUTE-VITESSE - BRANCHEMENTS AU RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE D'IHR TÉLÉCOM

C'est maintenant officiel, les citoyens de Venise-en-Québec seront branchés au réseau de fibre optique d'IHR Télécom. Il est prévu que le branchement des foyers se fasse à un rythme continu dans les prochains mois. Un investissement commun de 536 600 dollars des gouvernements du Québec et du Canada permettra à l'entreprise de rejoindre 855 foyers. De son côté, IHR Télécom investit afin d'étendre la couverture aux foyers supplémentaires et ainsi compléter la couverture de la municipalité en totalité.

Les citoyens qui désirent être connectés sont invités à contacter le Service à la clientèle d'IHR Télécom au 450 346-0057 ou sans frais au 1 888-346-0057. Il est également possible de remplir la fiche d'adhésion en suivant ce lien : <https://ihrtelecom.com/inscription/>

Le réseau d'IHR Télécom est déjà bien déployé dans le Haut-Richelieu et dans la MRC de Brome-Missisquoi grâce à divers programmes des gouvernements provincial et fédéral. Au terme des projets en cours et de celui de Venise-en-Québec, plus de 18 000 foyers auront accès au réseau de fibre optique d'IHR Télécom.

Sommaire du projet de Venise-en-Québec :

- Type de technologie : Fibre optique à la maison (FTTH)
- Nombre de foyers desservis par le projet : 855 foyers
- Nombre total de foyers qui seront desservis : plus de 1200 foyers

## LOISIRS AU CENTRE CULTUREL - DÉBUT DES INSCRIPTIONS À LA SESSION D'HIVER

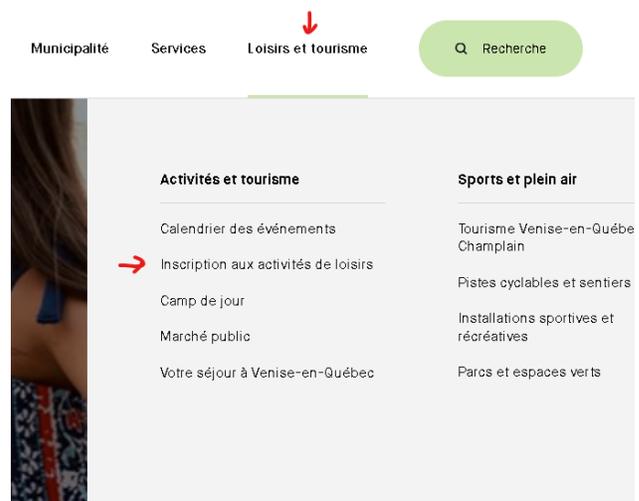
**Les inscriptions se font en ligne uniquement par la plateforme Amilia dès 8 heures le 6 décembre et se poursuivent jusqu'au 16 janvier 2022. Notez que les cours prendront congé durant la semaine de relâche.**

	Période d'inscription	Durée de la session	Coût
<b>Karaté Kenpo</b> (enfants – adultes) <b>18 h à 19 h</b>	<b>Du 6 décembre au 16 janvier 2022</b>	<b>MARDI</b> <b>14 semaines</b> Congé le 1 <sup>er</sup> mars	<b>100 \$ + taxes</b>
<b>Cardio sénior</b> (50 ans et +) <b>11 h à midi</b>	<b>Du 6 décembre au 16 janvier 2022</b>	<b>MERCREDI</b> <b>14 semaines</b> Congé le 2 mars	<b>175 \$ + taxes</b>

<b>Danse en ligne</b> (débutants) 13 h à 14 h 30	<b>Du 6 décembre au</b> <b>16 janvier 2022</b>	<b>MERCREDI</b> <b>14 semaines</b> Congé le 2 mars	<b>140 \$ + taxes</b>
<b>Danse en ligne</b> (intermédiaires) 15 h à 16 h 30	<b>Du 6 décembre au</b> <b>16 janvier 2022</b>	<b>MERCREDI</b> <b>14 semaines</b> Congé le 2 mars	<b>140 \$ + taxes</b>
<b>Hatha Yoga</b> 9 h à 10 h	<b>Du 6 décembre au</b> <b>16 janvier 2022</b>	<b>JEUDI</b> <b>14 semaines</b> Congé le 3 mars	<b>140 \$ + taxes</b>
<b>Yoga sur chaise</b> 10 h 30 à 11 h 30	<b>Du 6 décembre au</b> <b>16 janvier 2022</b>	<b>JEUDI</b> <b>14 semaines</b> Congé le 3 mars	<b>140 \$ + taxes</b>

Pour procéder à une inscription en ligne, vous devez **obligatoirement avoir une adresse courriel valide.**

1. Rendez vous sur le site Internet municipal sous l'onglet **Loisirs et tourisme** et cliquez sur l'hyperlien pour accéder à la plateforme Amilia.
2. À l'aide de votre courriel, ouvrez un compte dans le logiciel Amilia.
3. Amilia vous enverra un courriel de confirmation. **Veillez confirmer le courriel en cliquant sur le lien envoyé** avant de poursuivre.
4. Suivez les instructions pour compléter l'inscription en ligne et payez par carte de crédit.



## CAMP YOUHOU POUR LA RELÂCHE SCOLAIRE

Au centre culturel durant le relâche scolaire (28 février au 4 mars 2022), les enfants pourront s'amuser avec les animateurs du camp Youhou. La semaine entière sera consacrée à des activités intérieures et extérieures qui seront planifiées par nos animateurs habituels. C'est une excellente façon de dépenser un surplus d'énergie et de profiter de l'hiver !

Il faut prévoir des joues rouges, des vêtements à faire sécher au retour à la maison et des beaux moments partagés avec de nouveaux amis ! Au menu de cette semaine typique à la saveur Youhou ! : jeux actifs, jeux de coopération sans oublier la traditionnelle thématique du vendredi.

- ✓ Les inscriptions débuteront le 12 janvier 2022 directement sur le site du camp : <http://youhou.zone/>
- ✓ Des questions ? Communiquez directement avec le mandataire au **1 877 931-6850**.

## BIBLIOTHÈQUE DE VENISE-EN-QUÉBEC

Vous ne savez pas quoi lire et vous aimeriez consulter de nouvelles suggestions de lecture ?

TULATULU est un ajout au catalogue en ligne visant à mettre en valeur des titres d'intérêt sélectionnés parmi les nouvelles parutions.

Les titres choisis sont facilement identifiables, grâce à l'icône TULATULU. Pour connaître la sélection complète, entrez TULATULU dans le champ de recherche du Catalogue ou sélectionnez le terme TULATULU dans la liste déroulante.

<http://bit.ly/tulatulu>

Surveillez nos  
suggestions  
de lecture!

**TULA  
TULU**

### SOUPER DANSANT DE NOËL

Le Club FADOQ de Venise-en-Québec est heureux de vous inviter au souper dansant de Noël qui se tiendra au Centre culturel le jeudi 16 décembre prochain dès 17 heures.

Pour y assister, vous devez avoir votre passeport vaccinal et le port du masque est exigé pour se déplacer dans la salle et pour participer à la danse.

**Prix du souper :** Membre : 20 \$ et non-membre : 25 \$

Bienvenue aux membres ainsi qu'aux non-membres âgés de 40 ans et plus. Il nous fera plaisir de vous revoir. Votre comité tient à vous souhaiter nos meilleurs vœux de Noël et une année 2022 remplie de paix, d'amour, de bonheur et de santé !

### INSCRIPTION PANIERS DE NOËL

Le Centre d'entraide régional d'Henryville avise la population que vous avez jusqu'au **18 décembre** pour vous inscrire pour une demande d'obtention d'un panier de Noël.

Les inscriptions se font du lundi au vendredi selon l'horaire suivant : de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30. Vous devez appeler avant au 450 299-1117 et des documents sont à fournir.

Toutes les demandes sont traitées confidentiellement.

### LES SEIGNEURIES DU LAC

#### HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

##### Célébration du pardon de l'Avent

Dimanche 19 décembre 2021

14 h église STE-ANNE : Célébration communautaire du pardon

##### FÊTE DE NOËL

Vendredi 24 décembre 2021

18 h 30 église STE-ANNE : mini-concert de Noël  
19 h église STE-ANNE : messe de la veille de Noël  
20 h église ST-ALEXANDRE : mini-concert de Noël  
20 h 30 église ST-ALEXANDRE : messe de la veille de Noël  
23 h 30 église HENRYVILLE : mini-concert de Noël  
Minuit église HENRYVILLE : messe de la nuit de Noël

##### Samedi 25 décembre 2021

10 h église ST-SEBASTIEN : messe du jour de Noël  
Dimanche 26 décembre 2021 : La Sainte Famille  
9 h église STE-ANNE : messe  
10 h 30 église ST-SEBASTIEN : messe

##### FÊTE DU JOUR DE L'AN

Vendredi 31 décembre 2021

18 h église ST-ALEXANDRE : messe veille du Jour de l'An

##### Samedi 1er janvier 2022

10 h église ST-SEBASTIEN : messe du Jour de l'An

## COMPO HAUT-RICHELIEU

**Période des Fêtes** - Voici l'horaire des services de Compo-Haut-Richelieu pour la période des Fêtes.

**Collectes** : Aucun changement aux horaires

**Écocentres** : Fermés les 24 et 25 décembre de même que le 31 décembre et le 1er janvier.

**Surveillez votre boîte aux lettres** : le Guide 2022 arrivera en décembre !



Durant le mois de décembre, vous recevrez votre calendrier de collectes pour la prochaine année. À l'intérieur, plusieurs informations sur vos collectes et nos services !

Le calendrier sera aussi disponible en ligne à [compo.qc.ca/collectes](http://compo.qc.ca/collectes).

**Collectes en hiver** : trucs pour garder le sourire !

**Neige, verglas, pluie, bourrasques** : l'hiver nous en fait voir de toutes les couleurs chaque année ! Ces sautes d'humeur de Dame Nature occasionnent des défis de taille pour les opérations de collecte. Pour prévenir les désagréments durant cette période, nous vous avons préparé une liste de conseils.

**Bien fermer les couvercles des bacs**. La neige, la pluie et la glace alourdissent les contenants (risques de bris lors de la collecte) et font geler les matières au fond du bac.

**Placer les bacs au bout de votre entrée, avant le trottoir ou la rue**. Ainsi, vous ne nuirez pas aux opérations de déneigement et d'épandage d'abrasifs dans les rues et sur les trottoirs.



**Laisser un dégagement de 60 cm (2 pieds) autour du bac.**

Autrement dit, gardez une bonne distance avec les voitures, les poteaux et les bancs de neige.

**S'assurer que les bacs ne sont pas enlisés au sol** (neige, gel, boue).

**Sortir les bacs avant 7 h** le jour de la collecte, et ce, en toutes saisons.

**Collectes à venir :**

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Lundi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Lundi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Lundi	Aux 2 semaines de décembre à mars
Gros rebuts	27 décembre	Chaque mois

DÉCEMBRE								
D	L	M	M	J	V	S		
				1	2	3	4	
5	C R	6	7	8	9	10	11	
12		D	13	14	15	16	17	18
19	C R	20	21	22	23	24	25	
26		D	27	28	29	30	31	
c BRUN'O : Collecte aux 2 semaines jusqu'en mars.								

R Récupération

c Compostage

D Déchets

Gros rebuts (voir p. 17 du Guide)



## DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel. Dans ces situations, des documents supplémentaires sont requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal !

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.



Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu le premier lundi du mois à 19 h au Centre culturel, situé au 239, 16e Avenue Ouest à Venise-en-Québec. Les séances sont publiques ; tous les citoyens peuvent donc y assister et même s'exprimer pendant la période de questions.

**Calendrier 2022** - Les lundis 10 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 1<sup>er</sup> août, 7 novembre et 5 décembre. Les mardis 6 septembre et 4 octobre.



Inscrivez-vous à **OMNIAAlert** pour recevoir tous les avis importants  
[www.veniseenquebec.omnivigil.com](http://www.veniseenquebec.omnivigil.com)



Gestion animalière – Enregistrement et signalement d'animaux perdus  
[www.proanima.com](http://www.proanima.com) - 1 833 445-2525

WWW

[veniseenquebec.ca](http://veniseenquebec.ca)



[www.facebook.com/municipalitedeveniseenquebec/](https://www.facebook.com/municipalitedeveniseenquebec/)

Abonnez-vous à notre page Facebook pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.



[information@venise-en-quebec.ca](mailto:information@venise-en-quebec.ca)



450 346-4260



Les bureaux de l'hôtel de ville sont situés au 237, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest, Venise-en-Québec



Surveillez le panneau d'affichage électronique !